



# Contact

[édito]

[sommaire]

Juillet 2012 à Brest :  
coup de projecteur  
sur deux événements

p2 et 3

Site de covoiturage TBI

p4

Agenda p4



© Eca



© Calasse



© F. Bétermin-Vegenov

Rédaction : Mikael Cabon, Eric Vandenbroucke,  
Murièle Couchevellou  
 Directeur de la rédaction : Michel Morvan  
 Conception & Impression :  
 Basilic Communication - Calligraphy Print  
 Pour toute proposition d'information,  
 merci de contacter :  
 Secrétaire de rédaction : Murièle Couchevellou

Maison du Technopôle Brest-Iroise,  
 CS 83809 - 29238 Brest Cedex 3 - France  
 L. Dir. : +33 2 98 05 07 01  
 Fax : +33 2 98 05 47 67  
 contact@tech-brest-iroise.fr  
 www.tech-brest-iroise.fr

N° ISSN : 1760-943



Brest a accueilli le 11 juillet dernier, quelques jours avant que les Tonnerres de Brest ne battent leur plein, le congrès de l'association RETIS qui regroupe 49 technopoles, 35 incubateurs, 38 Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation (CEEI), et 8 Pôles de compétitivité, et accompagne plus de 13.000 entreprises innovantes.

Dans un message vidéo diffusé aux participants, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, a clairement dégagé les lignes forces qui doivent présider aux réflexions des membres de notre réseau dans les prochains mois. « *L'innovation en réseau* » : votre slogan résume bien ce qui doit guider notre politique et son implémentation. C'est en croisant les compétences, en rassemblant les dynamiques, en construisant la confiance entre tous les acteurs, chercheurs, entrepreneurs, professionnels de l'innovation, investisseurs, décideurs politiques mais aussi citoyens, que nous permettrons à notre pays de tenir le rang qui doit être le sien parmi les grandes nations de la société de la connaissance, pour l'emploi et pour le progrès. RETIS est à ce titre exemplaire. La diversité de vos membres est votre richesse », a rappelé la Ministre en remerciant chaleureusement le Technopôle Brest-Iroise.

Ces propos nous obligent, par ce qu'ils reconnaissent de l'existant et par ce qu'ils invitent à poursuivre notre action. Sur le premier point, la Ministre affirme son soutien aux dispositifs existants en saluant l'action des technopoles sur leur territoire à travers la France. Sur le second, elle demande au réseau RETIS de lui transmettre des propositions nouvelles pour aller plus loin.

Ces réflexions prennent cadre dans un contexte particulier. Le programme d'Investissements d'Avenir impacte l'écosystème de l'innovation dans son ensemble alors que le contexte budgétaire qui préside aux équilibres financiers de l'État est tendu. Cela doit conduire chacun des acteurs à rechercher l'optimisation de son action. Coordination et mutualisation sont les maîtres mots de cette réflexion à venir à laquelle la nouvelle équipe de RETIS élue lors de ce congrès devra s'atteler.

Cela n'empêche pas la singularité des uns et des autres, ancrés dans leurs territoires, au service du monde économique et du développement de nos régions. Les nouveaux outils mis en place, à l'instar des SATT, IRT et IEED, doivent être cohérent avec les actions entreprises par les technopoles et les incubateurs, et travailler en étroite collaboration avec eux.

Ne doutons pas que cela puisse être le cas en Bretagne, où la tradition de coopération appartient à notre identité, et ce alors qu'un troisième volet de la décentralisation va venir réaffirmer le rôle primordial des régions dans l'organisation de notre pays.

Marc Labbey  
Président du Technopôle Brest-Iroise



# ► Juillet 2012 à Brest : coup de

## ► Retis. Un congrès riche en enseignements



En guise d'introduction, **Marc Desforges**, consultant au cabinet CMI nous a exposé un modèle possible de développement appuyé sur une forte logique territoriale. « Dans un contexte de croissance en berne, de financements publics en baisse, et d'ancrages territoriaux réaffirmés, apparaissent de nouvelles formes de gouvernances partagées entre le secteur public et le secteur privé ». L'exemple de la Green Valley en témoigne. Dans les Vosges, un cluster d'industriels et d'organismes de recherche s'est constitué dans une logique de co-activité visant à exploiter de façon optimale les outils de production, les matières premières travaillées et les flux d'énergies disponibles. **Le but est de gagner en prix de revient et atteindre une taille suffisante pour approcher dans de bonnes conditions les marchés à l'export.**

Autre originalité du concept, il entend associer étroitement les citoyens par la participation de structures mutualistes au financement du capital du cluster et aux investissements.

Dans une première session de conférence-débat, **les conférenciers ont témoigné de la diversité des organisations entre acteurs dans les territoires.**

« Normandie Avenue » rassemble dans une structure informelle les acteurs de l'innovation entre les trois agglomérations du Havre, de Rouen et de Caen pour donner une nouvelle dimension à leurs actions. De son côté, Alsace Innovation suit des objectifs précis pour augmenter les exportations régionales en favorisant l'accompagnement de PME à capitaux familiaux, et renforcer l'innovation et l'attractivité du tissu économique. Alsace Innovation agit comme une macro-organisation, pour éviter les doublons, dotée

d'un comité de pilotage rassemblant les acteurs de la chaîne de l'innovation. Le schéma ci-dessus illustre la volonté de mutualiser des moyens et d'assurer une cohérence entre les interventions des différents protagonistes. Enfin, l'exemple du Pôle Mer Bretagne montre l'importance d'une étroite collaboration avec les technopoles pour couvrir de ses services l'ensemble de son périmètre géographique.

Les régions françaises sont diverses. Leur histoire et leurs pratiques aussi. Cette diversité est plus une richesse qu'un frein. Elle montre qu'il **n'existe pas de solution unique, au contraire, c'est le pragmatisme et l'agilité qui doivent s'imposer en s'adaptant aux contextes existants.**



Dans une deuxième session de conférence-débat, la question de la collaboration entre les membres de RETIS et les nouveaux dispositifs issus du PIA est posée.

Le monde compte dix millions de chercheurs et dépense 1,3 trilliard de dollars par an en recherche et développement. De nombreux pays revisitent régulièrement leurs outils d'aide à l'innovation.

La France est dans ce processus. Le Programme des Investissements d'Avenir en est un exemple fort.

Pour **Sylvain Dorschner d'InnoEco, les évolutions porteront également sur trois niveaux** dans lesquels les structures existantes et les nouvelles devront s'inscrire :

- 1) **le niveau européen**, avec un renforcement du prochain PCRD et une affectation des fonds structurels (Feder) davantage tournée vers l'innovation et les PME,
- 2) **au niveau national** avec les recommandations qui seront issues des assises de la recherche et de l'enseignement supérieur,
- 3) **au niveau régional** avec un acte III de la décentralisation qui est susceptible de renforcer la compétence des régions dans le domaine de la recherche et de l'innovation.



L'ancien et le nouveau président de Retis, Pascal Hurel et Patrick Valverde et Marc Labbey, Président du Technopôle



# projecteur sur deux évènements

L'arrivée des IRT, IEED et SATT dans l'écosystème de l'innovation suscite de nombreuses interrogations au sein des acteurs de l'innovation existants.

Comment être plus efficace dans les services rendus à un territoire sans trop prioriser les thématiques à l'intérieur d'une même région ? Comment associer les SATT, en cours de constitution, et les technopoles, porteurs d'une légitimité et d'un ancrage territorial affirmé ?

**Quelles collaborations envisager entre les différents éléments de l'écosystème de l'innovation sans pour autant tomber dans un modèle unique réducteur ?**

Le risque n'est-il pas, en multipliant les structures, de perdre en lisibilité vis-à-vis de l'extérieur ? Autant de questions posées lors d'une discussion passionnante, à la hauteur des enjeux. **Ce débat naturel est l'amorce**

**d'un dialogue afin que structures existantes** – les technopoles – et nouvelles – les SATT – puissent chacune **trouver leur juste place sans que l'attrait de la nouveauté n'efface la vigueur de l'expérience**. Les discussions doivent désormais porter sur les schémas de collaboration dans le but de **simplifier cette articulation dans un contexte de rationalisation budgétaire**.

Enfin, avant la conclusion des débats, **Luis Sanz**, de l'Association Internationale des Parcs Scientifiques, et **Laurent Bellavance**, directeur de la Technopole Maritime du Québec à Rimouski, ont rappelé toute **l'importance du monde technopolitain francophone à leurs yeux**.

Le premier invitant les Français à réinvestir les structures internationales, le deuxième insistant sur les liens évidents à renforcer entre locuteurs de la même langue.

Le « **Réseau International des Territoires Maritimes Innovants** » vient de se constituer à Brest pour relever le défi d'une croissance économique « **durable** ». Une croissance bleue, au bénéfice de ses territoires et qui s'appuie sur l'innovation, clef de cette nouvelle économie.

Les partenaires du Réseau International des Territoires Maritimes Innovants ont signé à Brest, le vendredi 13 juillet, la convention qui marque le début de leur travail conjoint. Le réseau s'est construit au fil du temps et constitue aujourd'hui un maillage de territoires liés par l'objectif commun de développer une économie «bleue». L'initiative est pilotée par le Technopôle Brest-Iroise, avec le soutien de Brest métropole océane et de l'ensemble de leurs partenaires locaux et internationaux.

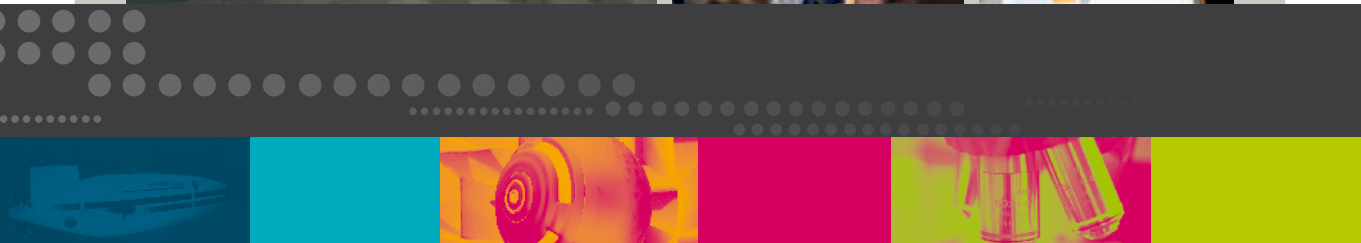
>> **Europe : Brest, Kiel (Allemagne), Plymouth (UK), Galway (Irlande), Porto (Portugal), Vigo et Barcelone en Espagne et les Iles Canaries, Constanta (Roumanie)** >> **Amérique du Nord : Rimouski (Canada), San Diego (USA)**  
>> **Amérique Centrale : Vera Cruz (Mexique)** >> **Amérique du Sud : Comodoro Rivadavia (Argentine)**  
>> **Asie : Qingdao et Shanghai (Chine), Haïphong (Vietnam), Jakarta (Indonésie).**

Des territoires aux réalités géographiques et socio-économiques très variées, mais capables de mobiliser leurs réseaux locaux, partenaires scientifiques et économiques, publics et privés. **Pilier central de leurs axes de travail, l'innovation. L'innovation en tant qu'outil au service de la connaissance de l'environnement, pour le préserver et le protéger, et de l'économie maritime, pour la développer tout en la préservant. Toutes les activités sont concernées par le concept de croissance bleue** : l'exploitation et la production de bioressources marines ; le transport durable ; la Sécurité maritime ; les énergies marines renouvelables ; l'instrumentation marine et les technologies de l'information.

## Comment fonctionnera le réseau ?

Le réseau est « ouvert ». La seule instance officielle sera un secrétariat qui assurera la mise en place du programme d'actions décidé par les membres. Le Technopôle Brest-Iroise tiendra cette fonction pendant une année, jusqu'à fin 2013. Il mettra en œuvre les premières actions du réseau :

- > **les 13 et 14 novembre 2012** à Océanopolis, Brest : « Biodiversité maritime et territoires ».
- > **Courant 2013** : une conférence sur l'innovation et l'économie bleue.



## Covoiturage et site géographique du Technopôle Brest-Iroise

Le nouveau réseau de transports de l'agglomération brestoise mis en place fin juin 2012 améliore considérablement la desserte du site technopolitain sur lequel plus de 6000 personnes travaillent. Début 2012 le petit groupe qui travaille à la mise en place d'un plan de déplacement interentreprises du Technopôle Brest-Iroise a décidé qu'un site web de covoiturage serait une première étape vers la concrétisation de ce plan. Le groupe est constitué de personnes de l'Ifremer, de Télécom Bretagne, de Brest métropole océane, de Kéolys et de l'équipe d'animation du Technopôle.

Le site <http://covoiturez-technopolebrestiroise.fr> est ouvert depuis juin et réservé aux personnels travaillant dans les organismes implantés sur le site du Technopôle Brest-Iroise.

**Prochaine étape du plan de déplacement :** un nouveau sondage auprès des personnels qui travaillent sur le site afin d'évaluer l'intérêt de la mise en place d'une navette bus entre Guilers et le Technopôle. Le 28 septembre au Quartz à Brest l'ADEME Bretagne et Brest métropole océane organisent le Forum Régional de la Mobilité Durable, à l'attention des entreprises, administrations et collectivités.



## Agenda

- > **11 septembre 2012 : Université d'été de la Défense Nationale.**
- > **8 au 12 octobre 2012 : Seatechweek. Conférences et workshops sur les thèmes :** Énergies marines renouvelables ; Perception et cartographie du milieu sous-marin ; Océanographie côtière ; Sécurité maritime ; *E-learning* maritime ; Des sessions technologiques ; Un salon professionnel.
- > **24 octobre 2012 : Convention d'affaires CHAIN pour les TPE-PME** en parallèle des salons SIAL, Opto, IP-Convergence.
- > **29 et 30 octobre 2012 : Forum Atlantique - Séminaire national** dans le cadre de la Stratégie maritime pour la région Atlantique sur le thème proposé par Brest, « L'innovation au service d'une économie maritime décarbonée ». On y parlera Énergies marines renouvelables, autoroutes de la mer, navires du futur, ports du futur, accessibilité pour la façade atlantique et sa connexion avec le cœur de l'Union européenne, sécurité et sûreté maritime...
- > **12 au 16 novembre 2012 : B-ware.** Le fil rouge de cette édition est l'Institut de Recherche Technologique B-com.
- > **13 et 14 novembre 2012 :** à Océanopolis Brest, organisé par Brest métropole océane, **les Rencontres internationales de la Biodiversité marine et côtière.** Ce sera l'occasion de débattre des enjeux liés à la perte de biodiversité marine, des outils de gestion existants (gestion intégrée des zones côtières et marines, zones protégées...) et de réfléchir autour d'un nouveau modèle de développement dans lequel la biodiversité occuperait une place centrale (services écosystémiques, économie bleue). Ces rencontres ont aussi pour objectif de faciliter le partage d'expériences entre les différents participants.
- > **Mardi 4 décembre : 9<sup>ème</sup> édition du Forum Ouest Avenir.**



[www.tech-brest-iroise.fr](http://www.tech-brest-iroise.fr)

« En savoir plus ••• » sur notre site internet à la rubrique **Actualités et Agenda.**

Nous rappelons à nos adhérents que nous sommes là pour relayer leurs informations... qu'ils n'hésitent pas à nous les envoyer.